

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 décembre 2017

**Objet : RS - Demande de subvention auprès du Fonds social européen (FSE) pour le cofinancement du poste de chef de projet/animateur du CitéLab sur la période 2018-2020**

- date de convocation le 08 décembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 38

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Florence Vallin-Balas
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Sylvie Vuillemermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemermet - de Michel Dantin à Sylvie Koska - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie Perrier à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Philippe Gamen - Pierre Gerard - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Damien Regairaz

## **Bureau du 14 décembre 2017**

délibération n° 223-17

objet **RS - Demande de subvention auprès du Fonds social européen (FSE) pour le cofinancement du poste de chef de projet/animateur du CitésLab sur la période 2018-2020**

---

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, en lien avec Driss Bourida, vice-président chargé du renouvellement urbain, de la politique de la ville et de l'action sociale, rappelle que le dispositif CitésLab est destiné à favoriser l'émergence de projets de création d'activités dans les zones sensibles de la politique de la ville.

Il répond en ce sens à l'orientation « faciliter l'initiative économique des résidents des quartiers et dynamiser le tissu économique » du pilier « développement économique et emploi » du Contrat de ville.

En effet, dans sa traduction opérationnelle, le CitésLab vise à :

- éveiller l'intérêt des habitants pour la création d'activités/d'entreprises,
- détecter les porteurs d'envies, d'idées et/ou de projets sur un périmètre donné,
- accompagner les porteurs d'idées dans la formulation de leur idée en projet,
- faciliter le parcours de création d'entreprise pour les porteurs de projets en les orientant vers les réseaux d'accompagnement et/ou de financement appropriés.

Le CitésLab de Chambéry métropole - Cœur des Bauges a été mis en œuvre en octobre 2016 et bénéficie sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 décembre 2017 d'une subvention FSE d'un montant prévisionnel maximum de 43 750 € correspondant à 50 % du coût total prévisionnel du dispositif d'un montant de 87 500 €.

La Caisse des Dépôts apporte quant à elle un soutien financier d'un montant de 70 000 € maximum sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2019.

Afin de continuer à couvrir les dépenses du CitésLab (dépenses salariales, frais de fonctionnement divers), Chambéry métropole - Cœur des Bauges souhaite redéposer une demande de subvention FSE auprès du Département de la Savoie pour la période 2018-2020. Ce dossier pourra être déposé lorsque le Département de la Savoie aura lancé un appel à projets FSE 2018-2020. La période de dépôt envisagée devrait être celle du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 avec rétroactivité des dépenses au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Sur la base d'un budget annuel du dispositif estimé à 70 000 €, le coût éligible prévisionnel de l'opération « CitésLab 2018-2020 » s'élève à 210 000 €.

Le Fonds social européen est sollicité pour un financement à hauteur de 50 %, soit 105 000 € pour trois ans.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges lui donnant compétence en matière de politique de la ville et en matière d'emploi et insertion,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 portant délégation de compétences du Conseil communautaire au Bureau en matière de demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

**Vu** le Contrat de ville de Chambéry métropole - Cœur des Bauges 2015-2020 signé le 17 juillet 2015,

**Vu** les crédits inscrits au budget 2018,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : sollicite** du Département de la Savoie la subvention la plus élevée possible au titre du FSE, destinée à cofinancer le poste de chef de projet/animateur du CitésLab sur la période 2018-2020,

**Article 2 : autorise** le président ou son représentant à signer la convention à intervenir entre Chambéry métropole - Cœur des Bauges et le Département de la Savoie en sa qualité d'organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale FSE ainsi que toute autre pièce à intervenir,

**Article 3 : dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 223-17

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention auprès du Fonds social européen (FSE) pour le cofinancement du poste de chef de projet/animateur du CitésLab sur la période 2018-2020

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20465H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20465H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017